



**SOCIAL POUR L'HOMME  
LIBÉRAL POUR L'ENTREPRISE  
ÉCOLOGIQUE POUR TOUS**

*Une vision pragmatique, une démarche indépendante*

Nicolas **JACOT CARMICHAEL**

**46 ANS - PÈRE DE 3 ENFANTS - ENTREPRENEUR - CONSEILLER MUNICIPAL - PRÉSIDENT D'ASSOCIATION**

## MESURES POUR LES ENTREPRISES

### Introduction

Les politiques sur les entreprises et l'emploi, de ces derniers quinquennats, sont vues par le prisme des multinationales AREVA, DANONE, ALCATEL... et de ce fait, ne répondent pas à l'attente d'une majorité de TPE et PME, pourtant pourvoyeuses d'emplois et de croissances.

**Il est crucial, pour les années à venir d'avoir de vraies distinctions et mesures dédiées pour les différentes catégories d'entreprises :**

- **Indépendants et autoentreprises**
- **TPE, commerçants et artisans**
- **PME avec ou sans concurrence internationale selon l'activité**
- **ETI qui n'existent que trop peu en France par rapport à d'autres pays Européens notamment**
- **Grandes entreprises cotées en Bourse**

Nous ne pouvons pas continuer à expliquer les problématiques de nos TPE et PME par des problèmes de compétitivité là, où certaines ne sont même pas en concurrence avec les pays étrangers

Nous ne pouvons pas tout résumer à la disparition du RSI pour assurer la pérennité des sociétés françaises. Nous devons impérativement nous soucier de l'entrepreneur qui est derrière la « personne morale » qui doit pouvoir vivre sereinement sa vie d'homme (ou de femme), sans être précarisé, lorsqu'il décide de créer une activité

### Nécessaire réconciliation entre la population et « les patrons », formation scolaire

Quel que soit le candidat, le parti ou le mouvement, nous entendons régulièrement des phrases incluant ..."les patrons"... Tantôt il faudrait les protéger comme une espèce en voie de disparition, tantôt, il faudrait de base les condamner car patron serait égal à "coupable" (de quoi on ne sait pas).

Ce clientélisme et cette démagogie deviennent insupportables et sont issus de la méconnaissance de nombreux Français de ce qu'est une entreprise ou un patron. Contrairement à d'autres pays, où ces bases sont enseignées quelle que soit la filière de formation (technique, professionnelle, longue, courte), en France ce n'est pas le cas. **Nous n'avons pas la culture de l'entreprise et de la valorisation des initiatives de création. Il y a encore trop de Français et notamment de jeunes qui différencient mal le CA, la marge, le résultat net ou la trésorerie.**

Pourtant les Français aiment ou respectent l'entrepreneur quand "il en bave" et qu'il est "petit". Ils aiment leur boucher, leur boulanger, les agriculteurs, les autoentrepreneurs. Ils aiment le jeune qui se lance, le patron qui est à la tête d'une TPE, celui qui prend des risques mais se rémunère peu.

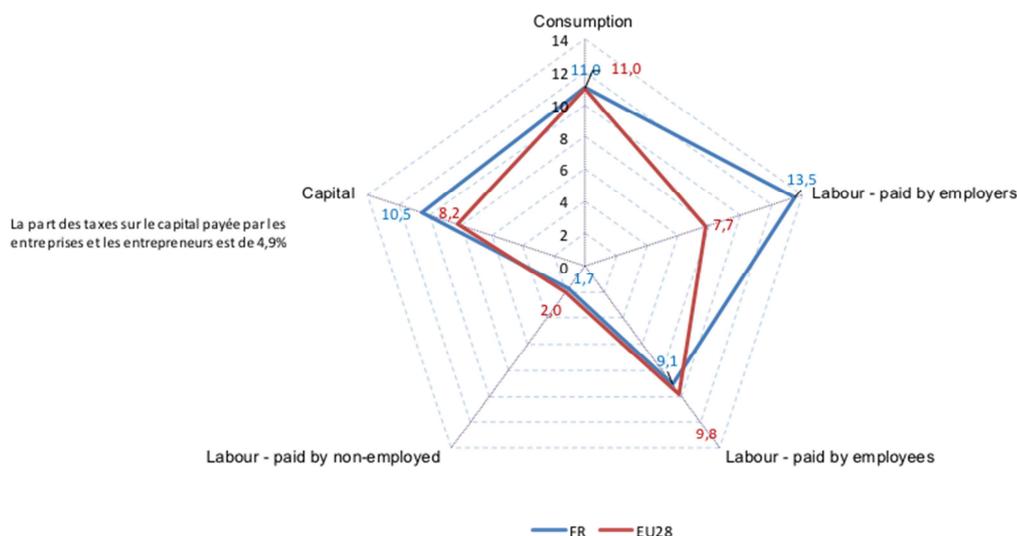
Or, peut-on souhaiter à quelqu'un qui se lance de rester dans la difficulté? Bien sûr que non. Je souhaite à tous les entrepreneurs, comme moi, d'être encore à la tête de leur commerce ou de leur société plus de 20 ans après les débuts, de pouvoir dégager un revenu et/ou du temps personnel et de créer des emplois. **Nous ne devons pas vivre dans la suspicion permanente, au contraire réjouissons-nous de toutes les réussites.** Souhaitons à nos jeunes, qui commenceront peut-être eux aussi dans leur garage, à deux ou trois, d'être les futurs dirigeants de nouveaux APPLE ou MICROSOFT.

Que des femmes et des hommes gagnent bien leur vie, fassent croître leurs activités, ne me choquera jamais. Ce qui compte et ce qui doit être contrôlé, en toute indépendance, ce n'est pas le montant des revenus, c'est la façon de les gagner.

## Constat

### Contexte global

#### Comparaisons des prélèvements obligatoires France - UE 28 (% du PIB)



Source: Commission européenne - rapport 2016

Selon la Fondation Concorde, la perte de compétitivité est la cause première de nos déficits publics et de souligner que si la France avait maintenu ses parts de marché dans la seule zone euro (ce qui permet de s'abstraire des variations de change), elle bénéficierait de 155 Md€ d'exportations supplémentaires de

biens et de services, générant un supplément de 7,5% de PIB, 1,5 million d'emplois additionnels, et aurait des comptes publics proches de l'équilibre.

En 2015, la production industrielle est inférieure de 10% à son niveau de 2002, et a retrouvé son niveau de 1994.

Cette détérioration s'explique par la faiblesse de la « compétitivité pure » (prix et hors prix) de nos produits industriels due à quatre raisons :

- Des **charges trop élevées** entraînant un rapport qualité-prix défectueux alors que les positionnements géographique et produit sont semblables aux autres pays européens. La France est le pays de l'Union européenne où les charges sociales supportées par les entreprises sont les plus pénalisantes
- Une **innovation insuffisante** qui dégrade la compétitivité hors prix. En matière d'innovation, la France se situe au 16<sup>ème</sup> rang mondial alors qu'en matière de R&D elle est au 7<sup>ème</sup>. Ainsi, au niveau européen, la France est identifiée comme appartenant au groupe des « pays suiveurs », en décrochage par rapport au groupe des pays leaders (Allemagne, Danemark, Suède, Finlande)
- La plus **forte augmentation du prix des consommations intermédiaires** produits sur le marché intérieur français (et singulièrement de ceux abrités de la concurrence internationale : services aux entreprises, construction, services publics), du fait du coût du travail et des obstacles à la concurrence, qui renchérit les prix des produits exportés (56% des coûts hors importations)
- Une productivité générale du pays affaiblie par une **mauvaise allocation des facteurs de production** favorisant le maintien d'entreprises peu productives au détriment des entreprises productives en raison des rigidités du marché du travail. Selon des études récentes, ce manque d'optimisation des allocations serait responsable de la moitié des pertes de compétitivité d'un pays. Cette situation se manifeste par un manque de rentabilité des entreprises et par leurs difficultés à croître pour atteindre les masses critiques suffisantes.

#### Les TPE et PME

Même quand les indicateurs économiques sont au vert, les TPE et PME souffrent.

**Le Baromètre FIDUCIAL des TPE, l'enquête de conjoncture trimestrielle réalisée par l'IFOP auprès des Très Petites Entreprises, fait état d'un trimestre dans la droite ligne du quinquennat, où le pessimisme et les destructions d'emplois ont primé. Le tout dans un sentiment d'abandon des dirigeants de TPE par les candidats à l'élection présidentielle.**

**Seulement 11 % des TPE ont réalisé un investissement de plus de 5 000 euros entre janvier et mars 2017.** Celles-ci ont réalisé des investissements s'établissant en moyenne à 64 900 euros. Des disparités fortes apparaissent toutefois dans les montants : 66 % ont investi moins de 50 000 euros tandis que 13 % ont engagé des sommes comprises entre 50 000 et 100 000 euros et 13 % plus de 100 000 euros.

Ces investissements visent prioritairement l'acquisition de matériels de transport (31 %), d'agencements (25 %), de machines-outils (21 %) et de matériels informatiques ou de bureau (17 %).

Ils ont été financés principalement par emprunt bancaire (43 %) et par crédit-bail ou location financière (33 %). Les patrons de TPE ont également eu recours dans 23 % des cas à l'autofinancement et dans 17 % des cas à un apport personnel ou à des emprunts auprès de leurs proches.

**Quand on parle de fiscalité des entreprises, elle est pensée par et pour des sociétés qui ont de nombreux fiscalistes qui permettent de payer peu d'impôts en France.** Tout comme les classes moyennes qui supportent une imposition plus forte en % que les hauts-revenus, il en va de même pour les TPE/PME vs les multinationales. **Ainsi la Direction générale du Trésor estimait, pour les entreprises bénéficiaires et sur la base de la législation 2014, le taux implicite à 32% pour les PME contre 26% pour les grandes entreprises.**

## Mesures concrètes

- ✚ Introduire dans toutes les formations, des modules dédiés à l'économie et la vie d'une entreprise
- ✚ Réaliser une campagne d'information auprès de la population, pour sensibiliser sur les risques pris par les entrepreneurs, pour réconcilier les salariés avec « les patrons »
- ✚ Travailler avec tous les acteurs (banque, protection sociale...) pour que le chef d'entreprise ne soit plus considéré comme « à risque » et puisse aussi facilement emprunter, louer, s'assurer que les salariés
- ✚ Redéfinir le statut d'autoentrepreneur pour permettre évolution, protection et responsabilisation
- ✚ Simplifier le code du travail et la fiscalité, pour que les TPE et PME ne soient pas pénalisées du fait de ne pas être entourées de fiscalistes, conseils et avocats
- ✚ Etendre la formation professionnelle à tous les salariés
- ✚ Réduire la précarité tout en facilitant la création d'emplois passe par la suppression de l'ensemble des formes de CDD en leur substituant un CDI assoupli « de projet ».
- ✚ Privilégier les accords d'entreprises pour les mesures dont les spécificités concurrentielles ne se prêtent pas à une normalisation réalisée au niveau des branches (heures supplémentaires, modulation du temps de travail...)
- ✚ Localiser la négociation sociale dans l'entreprise au plus près des réalités du terrain, permettre les candidatures libres à la représentation sociale et donner la possibilité de recourir au referendum d'entreprise
- ✚ Contrôler le financement des organismes syndicaux en rendant obligatoire la présentation d'un budget annuel
- ✚ Transférer à l'Etat ce qui relève de sa responsabilité, par exemple l'assurance chômage et les prestations familiales
- ✚ Recréer des pôles de financement dans chaque région pour drainer l'épargne vers les PME et ETI
  - Pépinières d'entreprises et d'incubateurs régionaux pour accompagner les petites entreprises en phase d'amorçage
  - Business angels et ventures capitalistes pour participer à la levée des fonds propres initiaux
  - Moyens d'analyse et de structuration financière des établissements financiers locaux pour assurer une information et une ingénierie financières de qualité
  - Plateformes de crowdfunding pour soutenir les projets ponctuels
  - Bourses régionales dont le rôle sera de susciter un flux d'introductions à la cotation des sociétés régionales et de promouvoir les titres des sociétés déjà cotées pour assurer leur visibilité auprès des investisseurs afin de faciliter l'accompagnement du financement de leur croissance.
- ✚ Accélérer l'investissement et la prise de risque par une réforme de la fiscalité sur le capital
- ✚ Soutenir les PME innovantes à travers les commandes publiques
- ✚ Augmenter la capacité des entreprises à acquérir des brevets
- ✚ Mieux former et motiver les contributeurs à l'innovation
  - Introduire de manière significative et obligatoire l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'université, les IUT et les grandes écoles (30 à 50 heures via l'INPI par exemple)
  - Stimuler la créativité des salariés par un alignement avec le système Allemand de rémunération supplémentaires des inventeurs proportionnel à l'exploitation commerciale de l'invention.